Envoyé en préfecture le 11/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260404-2026_06_60-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 4 AVRIL 2026 A 9 H 00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le quatre avril à 9h00, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle Yves Cadic sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Présents ou représentés : **19**

Présents : M. JÉZÉQUEL Yves, Mme LE GONIDEC Marine, M. PEILLET Sébastien, Mme LE BERRE Maryvonne, M. HIREL Louis, Mme CEILLIER Christine, M. HAMON Jean-Pierre, M. LE FLEM Claude, Mme CERISIER Laurence, M. JANNIN Gildas, Mme KERLEAU Aline, Mme CAMUZARD Morgane, Mme LE LOUARN Chloé, M. JÉZÉQUEL Guillaume, M. ALLAIN Gilles, Mme GUILLLOU Catherine, M. JUMEL Yoann

Représentés : M. LE MARÉCHAL Matthieu par procuration à M. JÉZÉQUEL Yves, Mme LE BRIAND Fabienne par procuration à Mme GUILLLOU Catherine

Absent : /

Secrétaire de séance : Mme LE GONIDEC Marine

Date d'envoi de la Convocation : 30 Mars 2026

DELIBERATION N°2026-06-60 : PORT DE PLAISANCE : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENT POUR UN TERRAIN NU : PROLONGATION DE LA PUBLICITE

Rapporteur : M. Sébastien PEILLET, Adjoint au Maire en charge des affaires du port de plaisance

M. PEILLET rappelle que deux appels à manifestation d'intérêt avaient été publiés en avril et septembre 2025, pour l'occupation et l'exploitation d'un terrain nu sur le Port de Plaisance.

Une candidature spontanée ayant été reçue en mairie le 13 février 2026, il a été décidé, par délibération du 26 février 2026, de publier un appel à manifestation d'intérêt concurrent du domaine public maritime durant 14 jours.

Des entreprises ont sollicité auprès de M. le Maire un délai supplémentaire de 30 jours, afin de préparer un dossier de candidature. Le conseil municipal, lors de la séance du 12 mars 2026 a décidé de prolonger la publicité de l'appel à manifestation d'intérêt jusqu'au 12 avril 2026.
Le délai étant un peu court pour préparer l'ensemble des pièces, sachant qu'il y a de nouveau candidats, il est nécessaire de prolonger la publicité de l'appel à manifestation d'intérêt jusqu'au 31 mai 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°2026-03-23 en date du 26 février 2026 ;
Vu la délibération n°2026-04-47 en date du 12 mars 2026,
Vu l'avis favorable de la commission plénière du 2 avril 2026,

Envoyé en préfecture le 11/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260404-2026_06_60-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- ✓ **De prolonger la publicité de l'appel à manifestation d'intérêt de 30 jours à compter du 12 avril 2026 jusqu'au 31 mai 2026 ;**
- ✓ **D'autoriser M. le Maire ou un Adjoint à signer tous les documents relatifs à cette délibération.**

Pour extrait certifié conforme,

Mme LE GONIDEC Marine
Secrétaire de séance,

M. JÉZÉQUEL Yves,
Maire

MAIRIE DE LEZARDRIEUX
22740 CÔTES D'ARMOR